

Pêche au thon sur le Thonier BICHE

Du 24 au 28 aout - Du 31 aout au 4 septembre

Embarquement et débarquement à Lorient



© D. HENRY

Cette année encore, Biche appareillera pour plusieurs marées de 5 jours dans le Golfe de Gascogne. Le programme sera adapté aux conditions météo et à l'initiative du Capitaine.

A bord, l'équipage vous fera partager sa passion pour la **navigation à voiles** et vous initiera à cette forme de **pêche aux lignes traînantes**.

A la fin de votre séjour, l'usage des lignes (première, petit plomb, bonhomme, sabaille, etc) n'aura plus de secret pour vous !

Au cours de cette **navigation au large**, vous participerez, guidé par l'équipage, à la navigation et aux manœuvres de ce superbe voilier du patrimoine. Et comme tout effort mérite du réconfort, **vous dégusterez un thon exceptionnel à bord et repartirez avec votre godaille pour la famille et/ou les amis !**

12 passagers maximum

Prix par personne : 990€

Le prix inclut l'adhésion à l'association, les repas pris à bord, la mise à disposition d'une couchette individuelle et les prestations d'encadrement.

Equipez-vous en vêtements de mer, prévoyez aussi des vêtements chauds, confortables et peu salissants ! N'oubliez pas votre sac de couchage !

Biche est le dernier des fameux thoniers dundées. Chaque année il retourne faire son vrai métier, celui pour lequel il a été mis au point par des générations de charpentiers et de marins.

C'est tout un savoir-faire qui revit : **le montage des lignes, leur gréement, la recherche des mattes de thon, la bonne « allure » du navire, l'embarquement du poisson par-dessus le bastingage, sa préparation et son stockage...**

Vivez la pêche au thon comme elle était pratiquée jusque dans les années 50 !



© Armel DE LA MONNERAYE



La pêche au thon est une activité physique se déroulant au large. Tous les membres participent à la manoeuvre, aux quarts de jour et de nuit (surveillance, tenue de la barre, etc), à la cuisine, aux tâches quotidiennes d'entretien. C'est une belle aventure qui nécessite que vous ne soyez pas (trop) sujet au mal de mer, que vous soyez suffisamment mobile, et que vous ayez un bon équilibre.

Une assurance annulation vous est proposée en option : <https://www.ouest-assurances-plaisance.fr/force-9-rachat-franchise-annulation-assistance>. Celle-ci devra être prise au plus tard 15 jours après votre réservation.